

2.5.36

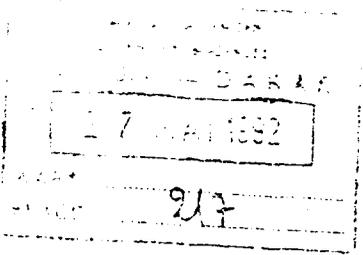
88-1025

2.5.36

96764

ARC 55

IDRC - Lib



**Réseau de recherches sur les politiques industrielles  
et les incitations sectorielles**

**Rapport d'évaluation de la première phase**

Anne-Marie GEOURJON - Jacques HIEY PEGATIENAN



Mai 1992

ARC 41  
338.98(6)  
G 4

## Introduction.

En 1989 un réseau de recherche sur les politiques industrielles est créé à l'initiative du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) du Canada, avec l'appui financier d'autres bailleurs de fonds bilatéraux (USAID, ACDI) et multilatéraux (Banque Mondiale). Les objectifs du réseau sont essentiellement d'accroître la capacité d'analyse économique en Afrique noire francophone dans un premier temps, avec la possibilité de s'ouvrir plus tard à d'autres pays africains, anglophones ou arabophones. Cette initiative se justifie par le désavantage relatif de la sous région francophone en matière d'analyse économique et par les exigences particulières de la crise économique et financière ; celle-ci a en effet imposé la conception et la mise en oeuvre de politiques et de programmes d'ajustement qui s'appuient sur une grande capacité d'analyse économique. Cette capacité d'analyse concerne les individus, les institutions auxquelles les individus appartiennent et les pays. L'appui scientifique mis en oeuvre pour atteindre les objectifs spécifiés a trois composantes : une composante théorique et méthodologique, une composante logistique (utilisation de micro-ordinateur avec des logiciels appropriés), une composante d'interaction entre les chercheurs qui, autrement, resteraient complètement cloisonnés et isolés.

Après avoir fonctionné pendant trois années, il a été jugé nécessaire d'évaluer le réseau avant d'entrevoir une seconde phase et d'en définir les éléments constitutifs. A cet effet une mission d'évaluation a été organisée pour entreprendre ce travail ; elle est composée de deux consultants recrutés pour la circonstance : Anne-Marie Geourjon, Maître de Conférences à l'Université de Clermont Ferrand et chercheur au CERDI en France, et Jacques Hiey Pégatienan, Maître de Conférences à l'Université d'Abidjan et chercheur au CIRES en Côte d'Ivoire.

Après avoir participé à l'assemblée annuelle des chercheurs du 16 au 23 Décembre 1991 à Abidjan en Côte d'Ivoire, cette mission a collecté des informations auprès des équipes de chercheurs appartenant à un échantillon de six pays : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Niger et Sénégal. La collecte

des informations s'est déroulée sur la période allant du 16 au 22 Février pour le Bénin et le Cameroun, par Jacques Hiey Pégatienan, du 25 au 30 Mars pour le Burkina et le Niger, par Anne Marie Geourjon ; les deux consultants ont rendu visite ensemble aux équipes de la Côte d'Ivoire et du Sénégal du 30 Mars au 5 Avril 1992.

Le présent rapport s'articule autour de deux parties : tout d'abord nous avons établi le constat, en l'expliquant, des acquis positifs et négatifs du réseau ; ensuite nous avons fait les recommandations suggérées par ce constat.

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de discuter avec nous : les chercheurs, les responsables administratifs et scientifiques, les personnes ressources, les membres du comité scientifique. Nous sommes également reconnaissants à tous ceux qui, dans les administrations locales des pays visités et les organismes financiers étrangers, n'ont pas hésité à nous consacrer un peu de leur temps.

## **1 Le constat.**

Nous avons fait un constat en sept points énoncés ci dessous ; ce qui a été vu est ensuite analysé.

### **1.1 L'existence et le fonctionnement effectifs de onze équipes de recherche dans neuf pays.**

#### **1.1.1 Le réseau a semé la graine de la recherche collective.**

Le fait le plus marquant du réseau est certainement d'avoir été à l'origine de la création et de l'existence effectives en Afrique noire francophone de onze(11) équipes de recherche qui fonctionnent ; sans le réseau la plupart d'entre elles n'auraient probablement pas vu le jour ou dans tous les cas n'auraient certainement pas eu les moyens de fonctionner. Nous avons constaté que les équipes qui évoluent au sein d'institutions de recherche ou qui ont déjà un programme formel de recherche sont plus dynamiques et font preuve de plus d'initiative que les autres, de ce fait elles

influencent assez significativement le réseau. On a pu constater que l'arrivée tardive de certaines équipes au réseau n'est pas nécessairement un handicap objectif ; en effet certains des retardataires ont pu non seulement rattraper leurs collègues d'autres pays arrivés plus tôt mais sont, en plus, parvenus à respecter leurs engagements scientifiques avec un niveau de qualité qui ne peut pas s'expliquer autrement que par une motivation exceptionnelle des membres de l'équipe. Cette performance est d'autant plus remarquable que les conditions de travail dans leur environnement naturel sont parfois particulièrement difficiles.

### 1.1.2 L'hétérogénéité des équipes et des chercheurs.

L'arrivée tardive de certains éléments dans certaines équipes a fait qu'il existe une hétérogénéité dans les équipes quant à l'assimilation des concepts théoriques ou des méthodes d'analyse et de calcul, il s'en est suivi une disparité dans l'avancement du travail de recherche. L'hétérogénéité des équipes peut se mesurer également par la diversité de la formation de base : le réseau est un mélange d'économistes, de statisticiens, de gestionnaires et de planificateurs. La majorité des chercheurs a été formée en France, quelques uns l'ont été aux Etats Unis, d'autres encore dans les pays de l'Est. Enfin l'approche quantitative adoptée d'emblée par le réseau ainsi que le support informatique qui l'accompagne n'étaient pas au départ la norme méthodologique de la majorité des participants au réseau. Le doctorat(troisième cycle ou Ph. D) est en fait le seul point commun à tous les chercheurs.

La diversité constatée aurait pu être particulièrement enrichissante si les différentes approches théoriques et méthodologiques implicites dans les différentes formations de base avaient pu s'exprimer librement et se compléter pour expliquer la réalité industrielle observée, objet du réseau ; mais il faut reconnaître aussi que cette diversité pouvait singulièrement compliquer le travail de l'encadrement scientifique au cas où tous les participants n'auraient pas le même niveau de compréhension des concepts théoriques de base et des méthodes d'analyse ; cette difficulté a été effectivement rencontrée sur le terrain et a amené le Comité Scientifique (CS) du réseau à opérer des choix concernant l'éventail des méthodes alternatives d'analyse à utiliser, il a par ailleurs été contraint d'adopter un rythme de progression lent et prudent.

### 1.1.3 L'inexpérience des équipes.

L'une des caractéristiques essentielles du réseau est qu'il s'adresse à des chercheurs ayant à leur actif peu d'expérience de recherche. Certains parmi eux rencontraient pour la première fois les concepts et méthodes utilisés dans le réseau ; si pour beaucoup les concepts n'étaient pas tout à fait inconnus, ils n'en avaient jamais fait une mise en œuvre pratique ou opérationnelle. Ne se sentant pas très à l'aise techniquement dans cette nouvelle activité certains participants en sont arrivés à adopter une attitude attentiste vis à vis du CS pour la moindre solution à leurs problèmes techniques, ou peu critique envers les solutions qui leur étaient proposées ; cette mentalité justifie a posteriori que ces participants ne soient pas et ne se sentent pas toujours reconnus comme de véritables chercheurs et que l'on soit plutôt directif à leur égard. Ceci n'est pas forcément un désavantage pour le réseau en tant qu'institution puisqu'il a, à son actif, d'avoir ainsi accumulé une certaine expertise en essayant de trouver des solutions modulées en fonction de l'inexpérience des participants.

L'une des performances significatives du réseau est certainement d'avoir permis à un groupe de personnes de maîtriser un minimum de savoir faire méthodologique même si ce savoir faire est intrinsèquement limité et critiquable.

### 1.1.4 La collaboration entre universitaires et administratifs.

Dans plusieurs cas, les équipes sont mixtes, des enseignants de l'université travaillent en collaboration avec des responsables administratifs ; généralement les enseignants dominent en nombre. Cette collaboration effective comporte plusieurs avantages ; les universitaires ont un accès plus facile et plus direct à l'information statistique de base, c'est l'intérêt le plus immédiat. Ils tirent également un avantage à travailler avec des administratifs qui, s'ils ne sont pas preneurs de décision, du moins participent à des degrés divers à éclairer cette décision ; les analyses effectuées par les universitaires peuvent donc être placées dans le contexte réel du pays. Quant aux administratifs, demeurés jusque là loin des analyses théoriques systématiques, ils réapprennent cette démarche et confrontent leurs méthodes ad hoc avec des méthodes plus rigoureuses et systématiques. En dehors de l'indisponibilité relative des administratifs pris par des impératifs immédiats de suivi de l'action de leur secteur d'activité, la cohabitation semble satisfaire les partenaires concernés.

largement ouvert à toutes les propositions de recherche sur la politique industrielle dans les pays concernés.

Après trois années de fonctionnement, il convient cependant de remarquer qu'à l'exception d'une équipe<sup>1</sup>, tous les chercheurs du réseau ont travaillé dans cette première phase à partir du logiciel INCA pour calculer des indicateurs d'incitations industrielles. Après avoir établi un inventaire des différentes mesures susceptibles d'avoir une incidence sur la structure des incitations, les différentes équipes ont (ou vont) collecté (er) auprès d'un échantillon plus ou moins restreint d'entreprises, les données nécessaires pour alimenter le logiciel afin de calculer les taux de protection nominale (TPN), les taux de protection effective (TPE), les taux d'incitation effective, et les coûts en ressources intérieures (CRI), (BALASSA - CORDEN).

Cette uniformisation de la méthodologie semble s'être imposée lors de la première phase en raison principalement du choix de l'institution d'appui scientifique, le CRDE, et du coordonateur actuel. L'un et l'autre, en effet, bénéficiaient en matière de calculs d'indicateurs d'incitations (projet tunisien avec le CRDI) d'une expérience solide qui leur a permis d'organiser un premier atelier méthodologique sur les concepts utilisés dans la théorie de la protection et l'apprentissage du logiciel INCA. Les chercheurs qui avaient tous, plus ou moins, des difficultés à présenter des projets de recherche cohérents, ont utilisé cet appui technique pour reformuler leurs propositions, qui, dans leur version définitive, ont toutes été amenées à présenter la même méthodologie.

A la fin de la première phase du réseau, il apparaît que l'utilisation de cette méthode unique a eu des avantages, mais aussi des inconvénients.

### 1.2.1 Les avantages.

Le choix de calculer des indicateurs identiques d'incitations industrielles et l'emploi par toutes les équipes du même logiciel pour effectuer ces calculs, ont favorisé les échanges et la collaboration entre les chercheurs, tous confrontés aux mêmes difficultés dans des environnements différents. Dans ce

---

<sup>1</sup> Une équipe du Cameroun a étudié l'impact de la protection douanière sur les prix relatifs des différents biens en calculant un paramètre de décalage. Cette évaluation de la "protection véritable" (GREENWAY - MILNER, 1987) se situe dans une perspective d'équilibre général, elle complète donc les analyses effectuées à partir des concepts de protection nominale et protection effective, calculés dans un cadre d'équilibre partiel.

contexte, les réunions de l'ensemble des chercheurs lors d'ateliers ou d'assemblées annuelles ont présenté un intérêt évident.

L'évaluation par des équipes de pays différents, d'indicateurs identiques offre, d'autre part, la possibilité d'envisager à terme de faire des comparaisons internationales entre pays de la sous région. Or, l'analyse comparée des systèmes d'incitations industrielles en Afrique peut être très utile dans le cadre de l'intégration régionale. Il conviendrait toutefois, pour pouvoir exploiter dans ce sens les résultats obtenus, qu'un effort soit fait pour harmoniser les choix des taux de protection nominale utilisés dans les calculs : TPN réels, évalués par l'écart entre le prix intérieur et le prix mondial, TPN fiscaux effectifs ou TPN fiscaux légaux.

L'utilisation généralisée du logiciel INCA dans les premiers projets soutenus par le réseau a permis aussi au Comité Scientifique (CS), au Comité Exécutif (CE), au coordonateur et aux Personnes Ressources (PR) de réaliser des économies d'échelle en temps, en énergie et en ressources financières. Les équipes ont alors pu se mettre rapidement à travailler sur des projets de faible envergure susceptibles de leur fournir en peu de temps des résultats exploitables pour la recherche. La réalisation de ces projets pilotes a constitué un moyen efficace pour tester la capacité des différentes équipes de mener un projet de recherche plus important.

La plupart des chercheurs n'étant pas habitués à l'analyse économique quantitative et n'ayant jamais utilisé l'outil informatique avant d'appartenir au réseau, le choix de cette méthode de travail les a obligés à investir rapidement dans ces domaines. Par ailleurs ils ont été incités à s'initier à d'autres logiciels utiles pour la recherche (traitement de textes, tableur).

Le logiciel INCA nécessite de disposer de renseignements précis sur les industries étudiées. La collecte de ces données a donc conduit les chercheurs à rencontrer les responsables des entreprises et à multiplier les contacts avec les administrations concernées, très souvent même à intégrer un ou plusieurs membres de l'administration dans leur équipe. Le rapprochement de l'Université, de l'Administration et du secteur privé a ainsi été facilité par l'utilisation de cette méthode de travail<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Par exemple, l'équipe du Sénégal qui comprend deux universitaires et deux membres de l'administration a organisé un séminaire pour discuter les résultats de son projet avec des représentants du patronat et des administrations.

A travers cette application pratique des concepts de la théorie du commerce international, les chercheurs qui ont terminé leur premier projet ont amélioré de manière sensible leur capacité de recherche. Ils ont appris notamment à formuler une proposition de recherche et ressentent maintenant l'intérêt d'approfondir leurs connaissances et leur réflexion dans certains domaines : l'analyse théorique des résultats obtenus, les modèles d'équilibre général calculables, la détermination des prix de référence ou l'amélioration de l'outil statistique et de la collecte des données industrielles.

### 1.2.2 Les inconvénients.

L'utilisation systématique du logiciel INCA pose le problème de l'absence d'ouverture du réseau concernant le choix de la méthode de travail et des risques inhérents à l'emploi souvent mécanique d'une technique nouvelle pour les chercheurs et relativement compliquée.

Dès le début, le réseau a imposé aux chercheurs de présenter leurs propositions de recherche suivant la démarche anglo-saxonne en exposant la problématique de la recherche, ses objectifs et la méthodologie choisie. En Afrique francophone, beaucoup de chercheurs formés dans des Universités françaises ignorent ou ne maîtrisent pas cette démarche. Certains d'entre eux, intéressés par le réseau, ont donc pu être refoulés de facto. Le réseau a ainsi manqué l'occasion, au départ, d'intégrer des chercheurs convaincus de l'intérêt de l'analyse quantitative, mais rebutés à l'idée de devoir concentrer leurs efforts sur le calcul d'indicateurs de protection (voir 1.3.1).

De l'avis de certains experts qui l'ont utilisé, INCA est un logiciel compliqué, non transparent, et par conséquent sans grande vertu pédagogique. Il est d'autre part très contraignant en raison du nombre et du degré de précision des données nécessaires à son fonctionnement<sup>3</sup>. Les chercheurs qui l'utilisent pour la première fois, courent le risque d'être obnubilés par les difficultés techniques et de s'embourber dans une attitude mécanique en délaissant l'appréciation théorique de certains choix effectués (méthode CORDEN ou BALASSA, définition

---

<sup>3</sup> Il est à noter que ce logiciel mis au point par la Banque Mondiale, n'est plus utilisé par cette institution. Les évaluations de la protection sont actuellement effectuées en utilisant le logiciel SINTIA moins complet, mais beaucoup plus maniable. Le manuel de ce logiciel est depuis peu, à la disposition des chercheurs du réseau.

des biens échangeables, prix de référence de la monnaie,...) et l'analyse des résultats obtenus dans le contexte des pays étudiés.

Il est difficile à la fin de cette première phase, de considérer que les résultats présentés dans les différents documents puissent être utilisés pour orienter des réformes de politique économique. Trois raisons principales peuvent être invoquées : le délai de traitement des données, la non prise en compte de l'environnement qui explique que les résultats apparaissent parfois déconnectés de la réalité, et la non représentativité statistique des échantillons d'entreprises enquêtées.

La complexité du logiciel est telle que la plupart des équipes ont présenté fin 1991, les résultats concernant quelques entreprises pour l'année 1989. En période d'ajustement structurel, où les réformes se succèdent souvent très rapidement, les résultats risquent donc d'être obsolètes au moment même où on les obtient.

L'utilisation des TPN fiscaux choisie par la plupart des équipes, permet d'évaluer la protection offerte en théorie aux activités industrielles, mais celle-ci est, dans un environnement de fraude, très différente de celle dont bénéficient en réalité les entreprises. Dans ces conditions, il est vain de se baser sur de tels calculs pour améliorer le système d'incitations industrielles dans des pays où la fraude est pratiquée sous toutes ses formes. D'autres éléments qui pèsent lourdement sur la structure des incitations industrielles ne sont pas intégrés dans les évaluations d'indicateurs d'incitation fournies par INCA, parce qu'ils ne sont pas ou sont difficilement quantifiables. Il s'agit par exemple de la complexité relative des procédures administratives, des délais de dédouanement, de la garantie que l'application des règles fiscales et douanières est la même pour tous les opérateurs \_

Ainsi, dans cette première phase, il apparaît que les chercheurs ont été davantage formés pour calculer les taux de protection et pour maîtriser le logiciel INCA que pour exercer leur capacité d'analyse économique. Cette priorité a orienté les thèmes choisis pour les ateliers méthodologiques, et bien souvent les commentaires et les discussions lors des assemblées annuelles. Il convient d'ailleurs de se demander si l'étroitesse de la méthodologie et les débats dépourvus de substance scientifique autour du logiciel INCA n'ont pas contribué à démotiver certains membres du CS, compromettant du même coup l'éventualité d'une plus grande ouverture scientifique du réseau.

### 1.3 L'absence d'un processus rigoureux de validation scientifique.

#### 1.3.1 Le besoin d'une validation scientifique.

La jeunesse des équipes constatée plus haut explique le manque d'autonomie méthodologique des chercheurs et leur grand besoin de validation scientifique. L'importance de ce besoin apparaît encore plus évidente lorsque l'on prend en compte le saut qualitatif qu'impose l'approche anglo-saxonne utilisée par le réseau ; de tradition universitaire française, les universitaires d'Afrique noire francophone méconnaissent cette approche bien qu'ils y soient objectivement astreints par l'hégémonie effective de la littérature anglo-saxonne dans tous les compartiments de la science économique. A moins de faire un tuteurage intensif au départ, une frange assez importante des chercheurs de la région peut se trouver objectivement exclue parce que l'investissement préalable à une bonne proposition de recherche est jugé trop important. Par ailleurs il existe un écart significatif entre l'environnement supposé par le fondement théorique des calculs faits et la réalité de l'environnement concret dans lequel les chercheurs vivent quotidiennement ; la pertinence de la recherche exige que le chercheur soit capable d'évaluer l'impact de cet écart sur la signification de ses résultats. Des candidats potentiels au réseau se sont effectivement trouvés exclus pour la première raison ; lorsqu'il s'agira d'interpréter les résultats obtenus et de juger de leur pertinence, d'autres chercheurs pourraient se trouver dans ce cas pour la seconde raison.

#### 1.3.2 Le rôle limité du Comité Scientifique (CS) formel.

Par rapport au besoin de validation exprimé plus haut, nous avons constaté la carence du CS formel, organe clé du réseau statutairement chargé de cette validation ; il a joué un rôle relativement limité à cause de son absentéisme notoire, de l'insuffisance quantitative des ressources humaines disponibles, de la non diversité des approches méthodologiques. Sur un CS de sept membres, un maximum de deux personnes se retrouvent présentes à la fois à chaque assemblée annuelle. Cet absentéisme peut s'expliquer par un manque de motivation : ceci peut aller des conditions de voyage et de séjour à l'intéressement matériel, en passant par le manque d'intérêt scientifique de la méthodologie étriquée choisie à ce stade ci du réseau, par le caractère peu stimulant de l'inexpérience des chercheurs (ce qui les rend moins compétitifs relativement à ceux du Consortium de Recherche Economique pour l'Afrique, par exemple) ou par le flou des prérogatives respectives du CS et du CE ;

enfin certains membres officiels du CS sont beaucoup trop sollicités pour être véritablement disponibles. Cet absentéisme peut être apparemment atténué par la correspondance abondante et très détaillée adressée via et par le coordonateur du réseau à chaque membre du CS, mais cette correspondance, souvent sans réponse, ne peut en aucun cas être un substitut acceptable à la présence physique des membres du comité scientifique dont les chercheurs disent qu'ils ont grandement profité lorsqu'elle était fournie.

Dans certains cas la valeur ajoutée de la contribution scientifique des membres du CS présents aux assemblées n'a pas été très évidente lors de discussions sur des problèmes théoriques et méthodologiques précis ; les participants viennent chercher autre chose que des grandes déclarations ou exhortations d'ordre général.

Consécutivement à l'absentéisme du comité scientifique, le réseau ne dispose pas de ressources humaines en quantité suffisante pour encadrer les chercheurs soit durant les ateliers méthodologiques soit durant les assemblées annuelles, dans le dernier cas le travail des personnes présentes est alourdi et a priori moins efficace. Plus spécifiquement le réseau ne met pas à la disposition des chercheurs des alternatives méthodologiques leur permettant de choisir librement parmi plusieurs manières de réaliser la même recherche avec des coûts et avantages différents(voir 1. 2).

### **1.3.3 Le rôle utile des personnes ressources(PR).**

Les PR autres que les membres du CS ayant participé effectivement aux différentes manifestations scientifiques se sont montrées généralement fort utiles ; ce que les chercheurs attendent d'elles ainsi que des membres permanents du CS, c'est de pouvoir par leur présence suggérer de nouvelles pistes de recherche capables de stimuler la curiosité du chercheur et de l'amener éventuellement à se hasarder dans un sens ou dans un autre.

### **1.3.4 Le rôle efficace du CRDE.**

En sa qualité d'institution scientifique extérieure le CRDE a joué un rôle extrêmement efficace au niveau des stages et de la formation, d'une part, au niveau de l'encadrement scientifique, d'autre part. Les stages de courte durée et la formation sur une plus longue période sont des facilités offertes par le réseau pour

permettre une plus grande ouverture des chercheurs sur d'autres expériences universitaires en même temps qu'ils permettent de combler les lacunes techniques identifiées çà et là. La forte demande exprimée par les participants est une bonne indication du besoin ; ensuite l'éloge fait par ceux qui ont pu déjà en bénéficier est un test suffisant de leur appréciation. La plupart des stagiaires ont également donné satisfaction à leurs encadreurs étrangers ; ceux dont les performances ont été jugées décevantes ne sont pas représentatifs du degré de motivation de la majorité.

Le crédit du succès des stages et de la formation doit aller au CRDE qui a judicieusement identifié les institutions et efficacement organisé leur déroulement concret sur le terrain. La flexibilité dans le choix des institutions (canadiennes ou non canadiennes, francophones ou non francophones) introduit un élément très sain dans le processus. Cela ne peut que contribuer à l'épanouissement du chercheur dont les préférences sont autant que possible respectées et au rayonnement du réseau auprès des candidats éventuels.

Le représentant du CRDE au CS n'y siège qu'à titre d'observateur, donc en principe sa voix n'est que consultative ; en réalité il se trouve être la seule personne à avoir un contact quotidien avec la recherche et à suivre professionnellement l'évolution de la littérature dans les domaines d'intérêt du réseau. Sa contribution très significative à l'encadrement scientifique rapproché des chercheurs alliée à son savoir faire humain en ont fait une ressource très appréciée de la majorité des chercheurs.

De manière plus générale le CRDE a bien rempli son mandat même si parfois le personnel d'encadrement qu'il a mis à la disposition des chercheurs pour les initier à l'informatique et au logiciel INCA utilisé par le réseau lors de certains ateliers méthodologiques est apparu trop jeune et pédagogiquement inexpérimenté. Parfois aussi il y a eu des hésitations dans la désignation des institutions d'accueil pour les stages ; cela est dû plus à la volonté d'éviter l'accusation de choisir les institutions sur une base non désintéressée qu'à une négligence.

La dernière en date des interventions du CRDE a été la proposition de tenir un séminaire méthodologique réservé aux équipes les plus avancées et les plus dynamiques en vue de faire le point sur les résultats déjà obtenus et de s'assurer que ces résultats sont correctement interprétés au regard de la théorie

et probablement aussi du contexte du pays concerné. Nous pensons que, compte tenu de tout ce qui a été dit plus haut, cette proposition est de loin beaucoup plus pertinente que celle qui aurait consisté à organiser un séminaire animé par les tunisiens invités à l'assemblée annuelle de Décembre à Abidjan sur les nouvelles théories du commerce international et la dynamique industrielle ; ce dernier aurait exigé un saut méthodologique certainement trop important pour la majorité des équipes. La proposition du CRDE permet de mieux rentabiliser l'investissement réalisé pendant les trois dernières années.

### **1.3.5 Le débordement du Comité Exécutif (CE) sur les attributions du Comité Scientifique (CS) formel.**

L'absentéisme du CS a entraîné le débordement du CE sur ses attributions. En effet le CE a été amené à prendre des décisions importantes en matière d'orientations thématique et méthodologique qui, normalement, sont exclusivement du ressort du CS auquel le CE appartient certes, mais seulement en qualité d'observateur, c'est à dire avec une voix consultative. Le CE a été également amené à décider des mises en stage et en formation qui sont le pendant naturel des orientations thématiques et méthodologiques. Ce débordement n'aurait dû être qu'occasionnel, mais la pratique en a fait une règle acceptée trop facilement au nom d'un pragmatisme qui, s'il a permis au réseau de fonctionner, a probablement quelque peu effrité sa rigueur et sa qualité scientifique ; les tâches quotidiennes d'administration scientifique du coordonnateur sont des activités essentielles qui sont trop absorbantes pour lui laisser le recul suffisant pour décider des grandes orientations scientifiques. Il en va d'ailleurs de même pour les représentants du CRDI et du CRDE.

Les chercheurs travaillent régulièrement avec le coordonnateur et le représentant du CRDI lorsque ceux ci voyagent, l'appui scientifique qu'ils en reçoivent est utile mais devient routinier ; les chercheurs ont besoin du point de vue plus neuf des membres du comité scientifique. Il faut séparer l'apport du CS formel de celui venant de l'administration de la recherche.

Au total les carences du CS formel donnent une forte impression de manque de rigueur préjudiciable à la qualité et à la réputation scientifiques du réseau aussi bien auprès de ses éléments les plus dynamiques et exigeants que des observateurs extérieurs. Nous pensons que le CE a eu tort de minimiser le rôle

normatif du CS ; c'est lui qui, statutairement, est le garant scientifique du réseau, c'est donc sous cette garantie que le CE doit appuyer son action quotidienne. En aucun cas on ne doit transiger ou donner l'impression de transiger sur la qualité. Ceci étant dit, on peut trouver une circonstance atténuante : le fait d'avoir choisi au départ une méthodologie très étreiquée (utilisant un logiciel rigide et démodé) imposée de facto à toutes les équipes a, en réalité, rendu moins indispensable la présence de personnes analytiquement et méthodologiquement trop sophistiquées ; le coût d'opportunité de leurs déplacements aurait été sûrement trop élevé. Le coordonnateur est en effet bien qualifié dans ce cas pour faire assimiler la mécanique des calculs de taux de protection et d'indicateurs d'avantage comparatif. Ce qui peut être toléré à cette phase ci de la vie du réseau ne pourra plus l'être plus tard lorsque le niveau scientifique amélioré des chercheurs et leur ouverture désormais plus grande les rendront plus exigeants ; ils accepteront moins le régime directif actuel. Par ailleurs ils pourraient être facilement phagocytés par les réseaux plus anciens et plus prestigieux au lieu de contribuer à la consolidation et au rayonnement du présent réseau dans la sous région francophone.

#### **1.4 La trop grande influence du CRDI dans le fonctionnement du réseau.**

Le représentant du CRDI est membre actif du CE, au même titre que le coordonnateur, le représentant du CRDE et le secrétaire exécutif du CODESRIA. Comme les autres membres du CE et le représentant des chercheurs, il participe au CS en tant qu'observateur.

Au cours de l'évaluation, il s'est avéré que l'influence du CRDI pendant la première phase du réseau avait été prépondérante. Son représentant a joué un rôle important au moment de la conception et pendant la période de démarrage du réseau, et continue à être très impliqué dans les prises de décisions de tous ordres. La plupart des membres du réseau le perçoivent comme l'élément déterminant sur le plan administratif et financier et reconnaissent son influence scientifique.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette prédominance du CRDI. Étant donné que le CRDI est le principal bailleur de fonds du réseau et le seul participant au CE et au CS, son représentant bénéficie d'un droit de veto implicite qui biaise la prise de décision et occulte plus ou moins le rôle des autres interlocuteurs. Ainsi, celui-ci a pu tenir une place très importante dans le réseau en raison de son statut, de ses compétences et parce que géographiquement il est très proche du

coordonateur, leurs deux bureaux étant localisés à Dakar. Les personnalités des deux protagonistes ont aussi contribué à encourager leur collaboration qui s'est avérée décisive au sein du CE, compte tenu du rôle peu actif du secrétaire exécutif du CODESRIA et de l'éloignement du représentant du CRDE. En conséquence, de nombreux points relevant, soit de la compétence du seul coordonateur (décision d'acheter un matériel supplémentaire à une équipe, commentaire scientifique des papiers,...), soit de la compétence du CE (prolongement de bourse pour l'étranger, administration des primes de recherche,...) sont discutés lors de CE "informels" tenus à deux personnes (le représentant du CRDI et le coordonateur). Les décisions prises sont alors, dans le cas où elles relèvent de la compétence du CE, communiquées pour être commentées et éventuellement entérinées, aux deux autres membres qui n'ont pas participé aux discussions. Pourtant, étant donné la fréquence des déplacements en Afrique de l'Ouest du représentant du CRDE, il devrait être possible de coordonner les activités du CE pour s'assurer que les décisions importantes sont prises avec l'accord de tous ses membres.

De plus en raison de la défaillance de la plupart des membres du CS, l'influence du CRDI est renforcée puisque c'est essentiellement au CE qu'incombe la responsabilité d'apprécier la qualité des produits de la recherche et de décider de l'orientation scientifique du réseau.

### **1.5 L'absence de règles formelles.**

Le fonctionnement du réseau, d'après le document de projet, s'effectue par l'intermédiaire du CE, du coordonateur et du CODESRIA. Le CE est chargé de l'administration courante du réseau ; il exécute les décisions du CS. Tous ses membres sont collectivement responsables. Le coordonateur préside le CE et initie ou exécute la plupart des tâches scientifiques, techniques et administratives du réseau. Le CODESRIA en tant qu'institution d'accueil, offre au réseau une infrastructure et une capacité administratives. Il abrite le coordonateur qui gère le budget de fonctionnement du réseau.

Si la répartition des tâches entre ces différents intervenants est bien définie, il existe un flou institutionnel en ce qui concerne les règles à respecter par les chercheurs pour participer au réseau : aucun document ne consigne clairement l'ensemble de leurs droits et de leurs devoirs. Concernant les démarches à suivre ou les règles en vigueur, seuls deux documents ont été communiqués aux chercheurs:

l'un concerne les directives à suivre pour présenter une proposition de recherche, c'est un document du CRDI ; l'autre informe les chercheurs sur les modalités de l'octroi des primes de recherche pour les projets financés par le réseau, la lettre d'accompagnement est signée du coordinateur et du représentant du CRDI. La portée des dispositions présentées dans ces deux documents aurait vraisemblablement été renforcée s'il était apparu officiellement qu'elles avaient été décidées lors d'une séance plénière du CE.

De fait, il apparaît que de nombreuses dispositions concernant le fonctionnement du réseau sont prises ponctuellement, de façon informelle, à la suite d'une prise de conscience de la nécessité pressante d'établir des règles concernant un problème précis (présentation des rapports administratifs et financiers - production des pièces justificatives des dépenses,...). Ces normes, qui ne sont pas consignées dans un document officiel sont souvent communiquées aux chercheurs a posteriori, pour qu'ils corrigent leur démarche initiale, et sont ainsi perçues comme des tracasseries administratives.

#### **1.6 La faiblesse de l'environnement matériel et pratique des réunions scientifiques.**

Les réunions scientifiques organisées environ deux fois par an (un atelier méthodologique et une assemblée annuelle) revêtent une importance particulière pour les membres du réseau : ce sont les seules occasions de rencontres entre les chercheurs des différents pays, le CE dans son ensemble, les membres du CS et d'autres personnes ressources. La qualité des relations humaines à l'intérieur du réseau dépend donc, pour l'essentiel de ces quelques jours privilégiés où tous ceux qui sont concernés par le réseau se retrouvent ensemble. Une attention particulière devrait être consacrée à l'organisation pratique et matérielle de ces journées afin de maximiser leur rentabilité pour le réseau, sans ignorer que les discussions et les échanges d'idées n'ont pas seulement lieu lors des réunions prévues à cet effet, mais aussi de façon informelle à tout autre moment. Minimiser les préoccupations et les dysfonctionnements matériels permet de concentrer les énergies sur les débats scientifiques, chacun se sentant quel que soit son statut, intégré et reconnu, dans une ambiance conviviale.

A partir de l'exemple de l'assemblée annuelle d'Abidjan à laquelle les évaluateurs ont assisté et qui, malheureusement, n'est peut-être pas la

meilleure référence car elle avait été initialement prévue à Lomé ce qui a rendu difficile son organisation, plusieurs remarques peuvent être faites concernant l'environnement de ces réunions.

Il est tout d'abord frappant de constater que les préoccupations matérielles trouvent une place importante dans les discussions, notamment la détermination du montant des per diems des chercheurs ; à ce propos, on peut déplorer l'absence de règles officiellement discutées et définies, mentionnée dans le point précédent (1.5).

D'autre part, des problèmes matériels, comme le nombre insuffisant de documents disponibles, le manque de papier, les retards de distribution, ou les difficultés d'effectuer sur place des tirages ou des photocopies, ont vraisemblablement des effets négatifs sur la productivité des intervenants.

Enfin, il faut souligner que certaines maladroites ou omission de la part des organisateurs risquent de heurter la susceptibilité des participants et d'avoir un impact psychologique suffisant pour ternir le succès de ces réunions et rendre le réseau moins attractif y compris pour les membres du CS ; c'est le cas par exemple du repas de clôture mentionné dans le programme de l'assemblée distribué à tous, mais auquel il n'était pas prévu que les chercheurs participent, et qui finalement n'a pas eu lieu... Une stricte maîtrise des dépenses, même si elle est nécessaire, présente parfois le risque de réduire la productivité des ressources engagées et de compromettre ainsi l'efficacité de la gestion financière pratiquée.

### **1.7 L'efficacité financière du réseau.**

Une analyse sommaire du budget des trois premières années indique que l'ensemble du réseau de recherches a coûté au total 1. 645. 933 dollars canadiens, soit environ 411 millions de francs CFA (au taux de 250 FCFA/CAN\$), soit approximativement 37 millions de francs CFA par équipe pendant trois ans, en supposant que le budget prévu pour la troisième année soit entièrement dépensé. Etant donné le niveau scientifique et l'intérêt pratique anticipé d'un produit fini par équipe basé généralement sur un échantillon d'entreprises rarement représentatif de l'industrie locale, il est évident que la recherche en Afrique Francophone coûte cher. Malheureusement ce coût approximatif reflète bien les conditions effectivement difficiles de la sous région, notamment le faible niveau technique de départ des chercheurs. En ayant à l'esprit plutôt le rôle de catalyseur et de "débroussaillage" du

réseau, on peut penser que l'effet multiplicateur ultérieur pourra largement compenser le coût élevé payé. Malheureusement aussi, on ne peut occulter le fait que le coût d'opportunité des ressources de plus en plus rares et sollicitées puisse paraître trop élevé.

En examinant les différentes rubriques du budget, nous nous sommes attardés à la ligne concernant les projets pour constater que le taux de réalisation du budget prévu est tombé de 80% la première année à 40% la deuxième année, pourtant le volume dépensé en l'an 2 correspond à celui de la première année. Est ce parce que le budget initialement prévu n'a pas pu être mobilisé ou parce que l'offre de bons projets à financer a été insuffisante ? L'une et l'autre explications peuvent être valables.

Etant donné l'environnement social africain, les primes de recherche assorties à la mise en oeuvre d'un projet au sein du réseau peuvent constituer une incitation financière appréciable. Il n'a pas été constaté que la prime de recherche soit en elle même un objectif prioritaire pour les chercheurs, c'est plutôt l'intérêt intrinsèque de la recherche qui semble dominer ; en effet de nombreux chercheurs ont mené à bien leur programme sans tenir compte de ces primes qui sont souvent retardées par des problèmes inhérents à l'administration du réseau. Cependant il n'est pas rare que des pressions soient exercées sur le coordonnateur pour bénéficier des primes avant d'avoir prouvé que les engagements pris ont été honorés. Il arrive ainsi que certains chercheurs soient frustrés par la minceur des tranches de primes reçues ou par celles dont le versement est refusé pour manquement aux engagements.

Ce qui est surtout en cause c'est le mode de calcul de la prime de recherche indexée sur le salaire de base du chercheur. Ce système cherche à préserver une certaine équité mais la grande disparité des salaires dans les différents pays finit par le rendre très inégalitaire pour des personnes qui, objectivement, se trouvent sensiblement au même niveau théorique et méthodologique, à quelques rares exceptions près. Par ailleurs le temps consacré à la recherche est évalué en heures de travail ; le souci d'une rigueur nécessaire contribue plutôt à alourdir un système qui est de toutes les façons incapable de contrôler l'authenticité des déclarations faites par les chercheurs, ce qui peut les inciter à des déclarations fantaisistes.

Les procédures de décaissement des tranches des budgets de recherche en général et des primes de recherche en particulier sont également objet de

discussions ; leur grande lenteur explique le retard de plusieurs équipes et un certain éroussement de la motivation. Enfin le niveau même des primes de recherche est jugé insuffisant par certains participants par rapport à l'effort investi. Bien que le gain financier ne soit pas l'objectif prioritaire du chercheur, ils sont tentés d'allouer à l'enseignement (en heures supplémentaires), bien plus rentable financièrement, le temps consacré au type de recherche mené par le réseau.

## **2 Propositions pour la deuxième phase du réseau.**

A partir des constatations de la première partie de ce rapport, certaines recommandations peuvent être proposées. Quatre objectifs principaux devraient être privilégiés lors de la préparation de la deuxième phase du réseau :

- favoriser l'ouverture du réseau
- revoir le cadre institutionnel
- améliorer son organisation et son fonctionnement matériels
- prévoir des modalités de publication.

### **2.1 Favoriser l'ouverture du réseau.**

Cette démarche est indispensable pour assurer la continuité du réseau et renforcer sa crédibilité scientifique. Elle implique de faire un effort pour diversifier les équipes, la méthodologie et l'appui scientifique offert aux chercheurs.

#### **2.1.1 Les équipes.**

Dans sa deuxième phase, le réseau est appelé à s'agrandir, donc à accueillir de nouvelles équipes. Lors de la réunion d'Abidjan, il a été envisagé d'ouvrir le réseau à des équipes d'Afrique du Nord, cependant, celles-ci composées souvent de chercheurs chevronnés, risquent de drainer une partie importante des ressources financières du réseau, c'est la raison pour laquelle il a été décidé pour

l'instant de ne pas financer de tels projets dans le cadre du réseau. Cette décision est d'ailleurs conforme à l'esprit initial du projet de réseau, qui précise que son objectif est de développer l'analyse économique sur les politiques industrielles et les incitations sectorielles en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Avant de penser à élargir géographiquement le réseau, il serait souhaitable de faciliter l'accès au réseau à tous les chercheurs de cette zone intéressés par le thème, quelle que soit leur sensibilité scientifique, et leur formation initiale. Ainsi des équipes intéressées par une approche moins quantitative devraient pouvoir participer au réseau sous réserve d'avoir présenté une proposition de recherche recevable. Dans ce but, il conviendrait de multiplier les aides aux avant-projets afin d'aider financièrement et scientifiquement les chercheurs à améliorer leurs propositions.

Pour que la recherche effectuée dans le cadre du réseau puisse être considérée comme une aide à la prise de décisions économiques, il faudrait aussi encourager les membres de l'Administration à participer davantage aux projets, afin de pouvoir bénéficier de leur expérience de terrain souvent utile pour valider certains résultats théoriques et empiriques. Les membres de l'Administration étant moins disponibles pour la recherche que les universitaires, les équipes devraient être libres de répartir entre leurs différents membres les primes accordées par le réseau, l'apport de certains ne se mesurant pas forcément en nombre d'heures effectivement consacrées au projet.

### **2.1.2 Les méthodes.**

Il est maintenant nécessaire de chercher à se dégager de la méthodologie étriquée qui a caractérisé la première phase. Bien sûr, toutes les équipes ne ressentent pas actuellement ce besoin avec la même intensité, mais celles qui ont le plus avancé souhaitent approfondir leur capacité d'analyse, soit pour améliorer l'interprétation des résultats obtenus, soit pour prolonger leur réflexion sur le thème de la politique et des incitations industrielles par exemple en se situant dans un cadre dynamique (liens entre protection et productivité - séquence des réformes,...) ou en cherchant à cerner le concept de protection "efficace" dans un environnement de fraude.

Le CE du réseau a d'ailleurs pris conscience de cette volonté des chercheurs de diversifier leurs méthodes de recherche puisqu'il a accepté de financer

de nouveaux projets consacrés à l'élaboration de modèles d'équilibre général calculable et qu'il a envisagé d'organiser un atelier méthodologique sur les nouvelles théories du commerce international et de la croissance. Il a cependant pris la décision sage de consacrer le prochain atelier du mois de mai 1992 d'une part, à approfondir encore la signification théorique des concepts utilisés dans le logiciel INCA, d'autre part à faire une analyse économique pertinente des résultats empiriques obtenus. Ainsi, tous les chercheurs pourront tirer le maximum de profit des efforts consentis jusqu'ici ; cet atelier clôturera la première phase du réseau.

### 2.1.3 L'appui scientifique.

Pour réussir dans la deuxième phase à diversifier les équipes et les méthodes de travail, il est indispensable d'élargir l'appui scientifique apporté aux chercheurs.

Le CRDE, qui est l'institution chargée officiellement de l'appui scientifique du réseau doit, bien sûr, continuer d'apporter régulièrement son soutien aux équipes sous forme d'encadrement de stages, commentaires écrits et interventions diverses qui se sont avérées très utiles au cours de la première phase. Il serait toutefois souhaitable pour favoriser l'ouverture du réseau, d'envisager soit qu'un institut francophone européen de recherche en économie du développement apporte un soutien régulier aux équipes, soit que le réseau multiplie les financements de stages dans des centres de recherche divers, adaptés aux préoccupations de chacun.

De plus, il faut s'assurer que dans la deuxième phase du réseau, le CS tiendra effectivement son rôle de conseil scientifique. Une plus grande ouverture scientifique du réseau peut contribuer à réduire l'absentéisme des membres du CS, de même qu'une meilleure organisation matérielle des assemblées annuelles et l'abandon du principe du bénévolat. Cependant, malgré tout, il faudra redéfinir le volume, la structure et le mode d'intervention du CS pour améliorer son efficacité.

Les membres du CS étant très sollicités, tous ne peuvent être disponibles pour assister à l'assemblée annuelle. Il est donc nécessaire d'augmenter le nombre des membres du CS pour s'assurer de la présence d'un certain quorum.

Le nouveau CS devra regrouper des chercheurs d'origines diverses, ayant des centres d'intérêt et des approches des politiques et des incitations industrielles différents. C'est de cette diversité que dépendra la richesse de leur

apport. En fonction des orientations choisies par les équipes, d'autres personnes ressources (PR) pourront être invitées à participer aux réunions scientifiques.

Pour que la présence des membres du CS et des PR soit le plus bénéfique possible, il faudrait les encourager, lors des manifestations scientifiques du réseau, à présenter oralement ou par écrit leur expérience dans le domaine de recherche du réseau, ou leur perception de l'évolution récente de la littérature sur ce thème. Il devrait aussi être possible d'envisager d'offrir aux membres du CS et aux PR qui professionnellement voyagent souvent en Afrique, la possibilité de prolonger leurs missions d'une journée pour rencontrer la ou les équipes du pays où ils se trouvent. En effet, l'ouverture du réseau sera facilitée si on peut multiplier les contacts des équipes avec des personnalités extérieures qui exercent une activité de recherche dans un cadre différent et qui interviennent ponctuellement seulement pour le réseau. C'est la raison pour laquelle dans la deuxième phase, le rôle du CE dans l'appui et l'orientation scientifique des équipes doit diminuer au profit de celui du CS et des PR.

## **2.2 Revoir le cadre institutionnel.**

Compte tenu de ce qui a été dit plus haut l'amélioration du fonctionnement du réseau nécessite une réforme de ses institutions. Les normes du CRDI ont constitué les premières règles connues du réseau ; ceci était tout à fait normal au début, il est temps que le réseau devienne autonome vis à vis du CRDI et établisse ses propres règles là où cela est nécessaire, par exemple les per diem.

Les notions de "comité scientifique informel" et d'"approche pragmatique" doivent complètement disparaître du langage et de la pratique du réseau parce qu'elles ont une connotation de manque de volonté de recherche de qualité. Une séparation très nette entre le CS et le CE est indispensable pour garantir la qualité scientifique du travail des chercheurs et donner ainsi au CE l'assurance que son travail de suivi scientifique est conforme aux normes les plus rigoureuses possibles, ce qui est impossible s'il est juge et partie. Le CS doit être seul habilité à se prononcer sur les alternatives méthodologiques, la recevabilité des rapports de recherche, les besoins de formation et de stage. Pour plus d'efficacité ces différentes tâches peuvent être éventuellement confiées à des sous comités du CS.

Le représentant du CRDE doit continuer à siéger au CS. La composition de ce CS nécessite une amélioration dans le sens d'un renforcement avec

des personnes d'un gros calibre théorique ou analytique, à côté des personnes ayant accumulé une expérience pratique importante.

De même qu'il n'est pas souhaitable que les bailleurs de fonds soient représentés au sein du CS, de même ils ne doivent pas siéger au CE pour ne pas influencer l'orientation quotidienne de la recherche dans le sens d'une logique particulière. Ceci contribuera à donner plus de poids, d'initiative, de liberté de mouvement et de lustre au coordonnateur du réseau.

Le CRDI ainsi que les bailleurs de fonds actuels et potentiels peuvent exercer leur influence et opérer leurs arbitrages au sein d'un conseil d'administration dans lequel doit également siéger l'institution scientifique extérieure dont l'efficacité de la garantie scientifique doit pouvoir être mise à rude épreuve par les financiers. La science économique est probablement une, mais les approches théoriques et méthodologiques ne le sont pas toujours. Il faut s'assurer que l'institution scientifique extérieure tienne compte des sensibilités théoriques et méthodologiques qui s'expriment concrètement sur le terrain et y réponde de manière hiérarchisée et appropriée. A cet effet des dispositions doivent être prises pour qu'au cas où ses ressources propres soient limitées, l'institution scientifique extérieure puisse les mobiliser auprès d'autres institutions.

Le rôle de catalyseur du réseau a été souligné ; il doit être développé par le renforcement de la dotation budgétaire relative aux avants projets de recherche, afin de pouvoir attirer les personnes qui ont un réel potentiel (voir 2. 1).

### **2.3 Améliorer son organisation et son fonctionnement matériels.**

Aussi bien qu'une plus grande ouverture scientifique, une organisation plus rationnelle du réseau peut contribuer à améliorer son image à l'extérieur et à l'intérieur.

Dans sa deuxième phase, il est nécessaire d'organiser la promotion du réseau afin de mieux le faire connaître. Le coordonnateur devrait s'efforcer de multiplier les contacts avec les organismes qui financent le réseau afin qu'ils soient mieux informés sur ses activités. Il pourrait, de plus, profiter de l'occasion de ses visites aux équipes nationales pour rencontrer avec elles, les administrations locales concernées par la politique industrielle et les représentants des institutions internationales. L'expérience de l'équipe sénégalaise, consistant à

organiser des séminaires pour faire connaître et discuter les résultats de leur recherche est à encourager et à développer. Le réseau, dans sa première phase, a abouti à la production de documents dont certains sont diffusables, leur circulation peut contribuer à le faire connaître et apprécier.

Sur le plan interne, l'amélioration de l'image du réseau est très dépendante de la qualité des relations humaines existant entre les participants. Celles-ci seront facilitées si l'environnement est attractif et si la gestion administrative est plus rationnelle.

### **2.3.1 L'organisation des réunions scientifiques.**

Toutes les rencontres des membres du réseau, particulièrement les assemblées annuelles, doivent être soigneusement préparées en collaboration avec les équipes du pays d'accueil. Pour une meilleure organisation de celles-ci, il serait souhaitable que la ou les équipes concernées établisse(nt) un budget qui serait discuté avec le coordonateur à l'occasion d'une mission de celui-ci destinée à préparer la réunion. Un effort particulier devrait être fait pour améliorer l'accueil des participants, faciliter leur travail et rendre leur séjour agréable. Compte tenu de l'enjeu que représentent ces réunions pour le réseau, il conviendrait d'alléger la contrainte financière pour que les participants dégagés de toutes préoccupations matérielles (disponibilités de documents, per diems...) se concentrent davantage sur les débats scientifiques lors des réunions et à l'occasion de rencontres plus informelles mais également prévues et organisées.

Le coordonateur devrait arriver sur place un jour plus tôt pour pouvoir éventuellement aider les responsables de l'organisation à résoudre les derniers problèmes.

### **2.3.2 Le fonctionnement administratif du réseau.**

A la fin de sa première phase, le réseau devrait être en mesure de mettre à la disposition des équipes une documentation établie par le CE dans son ensemble, qui présente clairement ses règles et ses modalités de fonctionnement, afin d'alléger pour les chercheurs la contrainte administrative. La spécificité de cette réglementation renforcerait l'autonomie du réseau et son image.

Certaines améliorations pourraient, de plus, être apportées au système actuel. Par exemple, il apparaît indispensable d'essayer d'améliorer les modalités de décaissement des fonds. Chaque cas devrait être étudié en collaboration avec les chercheurs et les banques concernées afin de décider du moyen le moins contraignant et le plus rapide pour transférer les fonds.

D'autre part, il serait souhaitable de réfléchir au bien fondé de certaines formalités actuellement exigées et dont l'utilité est contestable : s'il est indispensable de fournir des justificatifs pour les dépenses matérielles effectuées, il est difficile, sinon impossible, de demander à des chercheurs de comptabiliser le nombre d'heures consacrées à leur recherche ou à l'encadrement d'autres chercheurs.

Dans ces conditions les modalités de calculs des primes de recherche devraient être reconsidérées. Le caractère incitatif des primes doit être renforcé au cours de la deuxième phase, car plus les chercheurs sont chevronnés, plus ils risquent d'être sollicités pour des consultations ou des heures supplémentaires d'enseignement. Il ne semble pas justifié que les primes soient modulées suivant la zone géographique ou le niveau de rémunération des chercheurs puisque le réseau est international et ouvert à tous les chercheurs. Pour éviter de devoir exiger le décompte des heures consacrées à la recherche, il conviendrait de définir le montant d'une prime forfaitaire annuelle par chercheur, et d'estimer au moment où la proposition est acceptée, le nombre d'année / chercheur nécessaires pour réaliser le projet. Ce système présenterait l'avantage d'être facile à gérer et d'inciter les équipes à évaluer correctement leur temps de travail nécessaire.

## **2. 4 Prévoir des modalités de publication.**

La manifestation concrète et palpable des résultats de l'activité du réseau sera la publication effective des rapports produits par les équipes. Il n'est pas indispensable qu'au départ leur qualité scientifique soit d'un niveau international, l'important c'est d'amorcer un processus à travers lequel cette qualité pourra augmenter progressivement. Dans la détresse actuelle des publications scientifiques en économie en Afrique francophone, la seule existence de celles du réseau incitera sans aucun doute les chercheurs actuels et potentiels à produire davantage. Nous suggérons que le réseau soit suffisamment flexible pour laisser les auteurs libres de se faire publier ultérieurement dans des revues scientifiques à caractère plus académique, sous réserve des mentions d'usage relatives à l'origine du financement.

## ANNEXE

### Présentation des équipes

#### Équipe du BÉNIN.

L'équipe du Bénin est composée de trois membres : Achille Djogni, Fagnissè et Attin ; les deux premiers appartiennent à l'université, le dernier était Directeur Général de l'Institut de Statistique au moment de la constitution de l'équipe. Cette équipe a une longue histoire de malentendus à divers niveaux ; de l'avis de certaines opinions locales elle était partie pour ne pas réussir du simple fait des compétences de ses membres, statisticiens et planificateur mais pas d'économistes. En plus de la série de malentendus invoqués plus haut l'équipe a eu un problème de méthodologie qui n'a pas pu être réglé. Son rapport à l'assemblée annuelle d'Abidjan a été très mal apprécié et le projet considéré comme terminé par le Conseil Scientifique.

Les trois membres de l'équipe du Bénin pensent avoir beaucoup profité du réseau, mais leur institution d'attache pense que l'effet multiplicateur de leur association au réseau aurait pu être plus grand s'il y avait eu plus de collaboration des chercheurs avec l'administration de l'INE et de la Faculté.

#### Équipe du BURKINA-FASO

Quatre chercheurs sont membres de cette équipe: Félix Kaboré, qui a effectué dans le cadre du réseau un stage de 6 mois à l'Université Laval, et Mady Kouanda constituent l'équipe de base; ils bénéficient pour le projet de la collaboration plus ponctuelle des deux autres membres, Ernest Ilboudou et Déra Lassane qui travaille à la Statistique. Les chercheurs travaillent dans le cadre du CEDRES à la faculté de Droit et des Sciences Economiques de Ouagadougou.

Les chercheurs ont présenté à la dernière assemblée annuelle le rapport définitif de la phase pilote de leur projet. Celui-ci a été classé A2 par le Comité Scientifique, il doit donc être révisé pour être définitivement accepté. Leur proposition pour une deuxième phase a toutefois été retenue.

Le CEDRES est un centre de recherche dynamique qui offre à ses membres des possibilités de travail en équipe et de collaboration avec l'administration. Le réseau n'a donc pas représenté pour les chercheurs l'occasion unique de mener à bien un projet de recherche. Cependant, il a offert à de jeunes chercheurs inexpérimentés la possibilité de se mettre rapidement à travailler à partir d'une méthodologie clairement définie qui les obligeait à s'initier à l'informatique.

Les membres de l'équipe ont été stimulés par le réseau dont ils ont tiré de nombreux avantages. L'approfondissement de leurs connaissances théoriques concernant le concept de protection leur a permis d'être intégrés dans l'équipe chargée d'enseigner l'économie internationale. Leur participation aux activités de recherche du CEDRES est devenue plus effective: la qualité de leurs interventions s'est améliorée et ils ont appris à formuler des propositions de recherche. Deux des membres de l'équipe vont aussi utiliser le travail effectué lors de la phase pilote de leur projet pour écrire très rapidement deux articles indispensables à leur promotion dans le cadre du CAMES.

Les chercheurs de l'équipe ont des contacts réguliers avec la Direction du Développement Industriel pour la collecte des données, mais espèrent maintenant collaborer plus étroitement avec l'Administration de leur pays et participer à la réflexion qui s'engage actuellement pour définir les objectifs d'une politique industrielle.

Les membres de l'équipe sont très motivés par leur recherche, mais ils attendent du réseau dans sa deuxième phase, un soutien scientifique et matériel plus substantiel. Leur exigence est justifiée par l'existence d'autres alternatives de recherche qui ne manqueront pas de leur être offertes dans le cadre du CEDRES.

## Équipe du CAMEROUN.

Trois équipes fonctionnent au Cameroun sur des thèmes différents : l'équipe 1 composée de trois membres, Kamgnia Bernadette et deux autres dont un est présentement en formation en France, l'équipe 2 avec Bela Lazare comme seul membre et l'équipe 3 avec Dominique Njinkeu comme membre unique.

Les équipes 1 et 3 appartiennent à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques, à ce titre ils semblent avoir connu des problèmes importants liés à l'instabilité universitaire de ces deux dernières années et au retard des fonds de recherche. Des problèmes de collecte de données ont assez retardé l'avancement des travaux de l'équipe 1 ; en fait le travail repose actuellement sur Kamgnia du fait de l'absence de l'étudiante et de l'inactivité du troisième membre. Leur rapport d'étape présenté à la dernière assemblée annuelle d'Abidjan a révélé quelques insuffisances et n'a pas été classé. Quant à l'équipe 3 elle s'est constituée assez tardivement et s'est écartée de la méthodologie du calcul des indicateurs à partir de INCA. En effet Dominique Njinkeu montre une assez grande indépendance d'esprit et fait preuve également de plus d'initiative en matière de recherche. Son rapport à l'assemblée annuelle d'Abidjan a été considéré comme un rapport définitif très bien côté et proposé pour publication.

L'équipe 2 de Bela Lazare est assez isolée parce qu'appartenant à une institution interafricaine d'enseignement de la statistique qui n'a pas de tradition de recherche. En le mettant en contact avec des chercheurs de l'université de Yaoundé et d'ailleurs, le réseau a permis d'atténuer son isolement. En raison de problèmes méthodologiques et de manque de données statistiques son projet souffre un certain retard ; son rapport d'étape à l'assemblée annuelle d'Abidjan n'a pas été classé.

Le réseau a permis aux membres de l'équipe du Niger de rompre leur isolement. En effet, les chercheurs du Département d'Economie ont l'habitude de travailler seuls et si cette occasion ne s'était pas présentée, les trois membres de l'équipe ne se seraient pas regroupés et n'auraient pas proposé à un membre de l'administration de travailler avec eux. L'appartenance au réseau a aussi offert aux chercheurs la possibilité de rencontrer d'autres chercheurs africains et des personnes ressources avec lesquelles ils ont eu des contacts fructueux.

La Faculté des Sciences Economiques de Niamey ayant peu de moyens financiers, la recherche s'effectue dans des conditions difficiles, qui ont été considérablement améliorées grâce au réseau. Le micro-ordinateur, mis à la disposition des membres de l'équipe, leur a permis d'évaluer les indicateurs de protection pour cinq entreprises, de dactylographier leur rapport et de s'initier à d'autres logiciels. Dans le budget du projet de recherche présenté et accepté à l'assemblée annuelle d'Abidjan, les chercheurs ont prévu l'acquisition d'un photocopieur qui devrait aussi améliorer de manière sensible leurs conditions de travail.

Il apparaît ainsi que, dans le cas du Niger, le réseau a représenté pour les chercheurs l'unique occasion de réaliser un projet de recherche en leur offrant les ressources matérielles et humaines indispensables. Aucun membre de l'équipe n'a, à ce jour, bénéficié de stage de formation à l'étranger financé par le réseau.

En raison de la faiblesse de leurs moyens, il est à noter que les chercheurs nigériens ont été pénalisés par le délai de décaissement de la première tranche de leur projet. Celle-ci est arrivée avec un mois de retard, le début de leur travail a donc été retardé d'autant puisque contrairement à d'autres équipes ils ne peuvent avoir accès, en attendant, à aucune autre source de financement.

Il est à noter que l'administration nigérienne et les institutions internationales ne sont pas informées du travail de l'équipe, ce qui est dommage puisque le rapport de la phase pilote est maintenant terminé. L'équipe est maintenant convaincue de la nécessité de nouer des contacts avec les responsables de la politique économique.

## Équipe du SENEGAL

Le réseau, à sa création, a été perçu par les chercheurs de la Faculté des Sciences Economiques de Dakar comme une occasion de redynamiser la recherche en organisant un travail d'équipes et des séminaires de recherche réguliers avec des personnes ressources extérieures et d'autres collègues africains. Cependant, certains chercheurs, qui ne voulaient pas travailler à partir de la méthodologie proposée et estimaient trop lourd l'investissement à réaliser pour formuler des propositions recevables, ont malheureusement renoncé à participer au réseau. Une seule équipe fait actuellement partie du réseau.

Cette équipe présente deux caractéristiques spécifiques. Tout d'abord, elle est composée pour moitié d'universitaires et de membres de l'administration; Amadou Touré qui bénéficie d'une bourse de master's au Canada et Bachir Wade qui termine actuellement sa thèse d'Etat en France, sont enseignants à la faculté; Aboubacry Demba Lom est Directeur de la Planification et Babacar Fall, Chef de la division statistique. Enfin, les deux membres de l'équipe appartenant à l'administration avaient déjà travaillé sur un projet semblable pour évaluer les incitations dans le secteur industriel à partir des données de 1986. C'est la raison pour laquelle le projet entrepris par cette équipe n'est pas un projet pilote, mais un projet d'envergure.

Le rapport final de leur projet présenté à l'assemblée annuelle d'Abidjan a, malgré leur expérience, été classé B2 par le Comité Scientifique en raison de quelques erreurs de méthode et d'interprétation. En conséquence, des modifications importantes doivent être faites pour que le rapport soit diffusable. Les deux membres de l'administration y travaillent actuellement puisque leurs collègues universitaires sont à l'étranger.

Les universitaires qui ont participé au réseau ont considérablement amélioré leur capacité de recherche. Ils maîtrisent maintenant l'informatique, ont acquis des connaissances théoriques supplémentaires et travaillent en étroite collaboration avec l'administration, ce qui leur a permis de mieux connaître l'industrie locale.

Les deux membres de l'administration qui travaillent sur le projet ont également bénéficié du réseau. Cette étude leur a permis de développer

leur curiosité intellectuelle sur l'analyse économique, de diagnostiquer certaines faiblesses de l'outil statistique et, par conséquent de prendre conscience du besoin d'approfondir certains concepts comme les prix de référence.

Actuellement, les chercheurs en sont arrivés à un stade de réflexion: après avoir fait les calculs, ils s'interrogent maintenant sur le contexte économique et social du pays afin d'interpréter leurs résultats. L'équipe a déjà organisé un séminaire avec les administrations concernées et les représentants du patronat pour présenter leur recherche, elle en organisera un autre dès que son document sera définitif afin de discuter les résultats.

Les membres de l'équipe qui travaillent dans l'administration, ont pris une autre initiative intéressante: ils ont organisé une séance de discussion dans leurs services pour présenter leur méthode de travail et les indicateurs d'incitations utilisés.

Malgré le manque de disponibilité des deux membres de l'administration, essentiellement celle du Directeur de la Planification, ceux ci sont très satisfaits d'avoir, grâce au réseau, la possibilité de faire de la recherche avec des universitaires. Tous les membres de l'équipe souhaitent donc actuellement poursuivre leur collaboration dans le cadre du réseau, qui leur a aussi permis de rencontrer d'autres chercheurs africains et des personnes ressources extérieures.